



FICHE D'INFORMATION

COMPARUTION DEVANT LE COMITÉ ETHI LE 12 MAI 2023

Sensibilisation

MESSAGE CLÉ

Retour sur l'année 2022-2023

- En 2022-2023, le Bureau a rencontré plus de **700** parties prenantes dans le cadre de **78** présentations à des lobbyistes, des titulaires d'une charge publique et d'autres parties intéressées, telles que des universités et des organisations internationales.
- Le Bureau a reçu **68** demandes de renseignements de la part des médias en 2022-2023, soit près du double de l'année précédente. La grande majorité de ces demandes concernait le renouvellement du Code de déontologie des lobbyistes.
- En décembre 2022, la conférence du Council on Governmental Ethics Laws (COGEL) a eu lieu à Montréal. Le Bureau a présenté deux sessions :
 - La commissaire Bélanger a fait le point sur l'évolution du paysage canadien du lobbying lors de la conférence du Council on Governmental Ethics Laws.
 - La commissaire Bélanger et Scott Whamond, analyste principal des politiques, ont participé à une session sur la recherche d'un équilibre entre la clarté et la précision excessive des règles et des normes afin de promouvoir une plus grande conformité. Les experts en littérature juridiques ont salué les efforts du CAL pour utiliser un langage clair dans la mise à jour du Code de conduite des lobbyistes.
- Nous avons participé à deux réunions avec le Réseau des directeurs et commissaires des lobbyistes (RDCL) afin de partager les meilleures pratiques et de fournir des mises à jour concernant nos juridictions respectives.

STATISTIQUES

	2021-22	2022-23
Nombre de personnes ayant appris à propos des activités de lobbying (nombre de participants)	1,327	709
Nombre de rencontres avec les parties prenantes	98	78
Rencontres avec des lobbyistes	63	55
Rencontres avec les TCP et les TCPD	15	13
Rencontres avec les autres parties prenantes	18	9
Nombre de rencontres avec les associations de lobbyistes	2	1
Nombre de requêtes de la part des médias	35	68

Perspectives pour 2023-2024

- Au cours du premier semestre 2023-2024, nous concentrerons nos efforts afin d'accroître la compréhension des parties prenantes concernant la mise à jour du Code de déontologie des lobbyistes, dont l'entrée en vigueur est prévue pour cet été.
 - Nous commencerons par communiquer avec les personnes actuellement inscrites au Registre des lobbyistes afin de les aider à comprendre et à respecter les normes actualisées de comportement éthique.
- De manière générale, nous développons des moyens afin d'accroître la sensibilisation et la compréhension du régime de lobbying. Nous développerons nos produits et nos outils, en utilisant un langage clair, afin de promouvoir le respect de la loi.
- Les activités d'éducation et d'engagement ne s'adresseront pas uniquement aux lobbyistes, mais aussi à d'autres parties prenantes, notamment les médias, les titulaires d'une charge publique et les titulaires d'une charge publique désignée. Chaque groupe, de parties prenantes, a ses propres besoins en matière d'information et joue un rôle dans la promotion d'un comportement éthique et de la transparence pour une démocratie saine.
- De plus, nous explorerons les possibilités de collaboration pour tirer parti de nouveaux réseaux bien établis, y compris d'autres organisations fédérales, afin d'atteindre un plus grand nombre de personnes.
- Le Registre des lobbyistes constitue le principal outil de transparence des activités de lobbying auprès des fonctionnaires fédéraux, il est extrêmement bénéfique de promouvoir et d'encourager son utilisation.
- Outre les nouvelles fonctionnalités, nous proposerons des formations aux médias et aux fonctionnaires afin de les aider à trouver facilement les informations qui peuvent leur être utiles. Une grande quantité d'informations et de données sont disponibles dans le registre, et nous sommes conscients que cela peut être accablant.
- Récemment, nous avons lancé des alertes de recherche pour le Registre, une fonction qui permet aux utilisateurs de créer facilement des alertes basées sur des mots-clés tels que des noms, des sujets, des institutions et d'autres critères. Chaque fois que des nouvelles informations correspondant aux critères sélectionnés sont ajoutées au registre, un avis par courriel est envoyé.
 - Au cours d'une période de lancement progressif (du 28 mars au 8 mai 2023) pendant laquelle aucune promotion de la fonctionnalité n'a été faite, 94 alertes de recherche ont été créées par 26 utilisateurs uniques (courriels, à l'exclusion du CAL). Les recherches ont également été partagées 149 fois au cours de la même période.
- Le régime canadien de lobbying est souvent cité en exemple sur la scène internationale, nous continuons à collaborer avec des organismes internationaux tels que l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Conformément à cette

approche, le 24 mai, la commissaire Bélanger participera à une séance plénière de l'OCDE intitulée Renforcer la démocratie : le rôle de l'intégrité chez les élus et les fonctionnaires.

- S'adresser à un auditoire international au sujet de l'expérience du Canada en matière de réglementation des activités de lobbying permet de partager notre expertise avec nos homologues internationaux et de favoriser la transparence et l'éthique des activités de lobbying auprès des décideurs à tous les niveaux.